

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

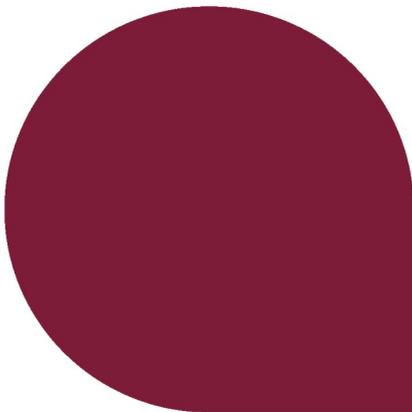
Publié le

ID : 025-212500318-20240403-2024_033_DCM-DE



VILLE D'AUDINCOURT

8 Avenue Aristide Briand
BP 45 199
25405 AUDINCOURT CEDEX



Budget Primitif 2024



03 81 36 37 38



courrier@audincourt.fr



www.audincourt.fr

ville d'
a
udincourt

SOMMAIRE

Table des matières

1. Introduction.....	4
2. Équilibre des grandes masses du budget.....	6
3. Reprise des résultats de l'année 2023.....	7
4. Le budget de fonctionnement par chapitre.....	8
1. Dépenses réelles de Fonctionnement 2024 : 17.548.042 €.....	8
2. Recettes réelles de Fonctionnement 2024 : 19.041.117 €.....	10
5. Présentation simplifiée du budget de fonctionnement par pôle de compétences.....	12
1. Pôle Ressources humaines.....	12
2. Pôle Enfance, Éducation, Jeunesse.....	12
3. Pôle Culture et Manifestations.....	13
4. Pôle d'Interventions Techniques.....	13
5. Pôle Communication.....	13
6. Pôle Finances Commande Publique.....	13
7. Pôle Accueil Sécurité Ressources Communes Informatique, Sports et Vie Associative....	14
8. Pôle Développement Urbain Urbanisme Développement Durable.....	14
9. Finances.....	15
10. Récapitulatif du budget de fonctionnement.....	15
6. Présentation simplifiée du budget d'investissement.....	16
Potentiel d'investissement 2024 : 4.668.470 €.....	16
Récapitulatif du budget d'investissement.....	16
7. Suivi pluriannuel des programmes.....	20
8. Budget annexe « Politique de Santé ».....	23

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le



ID : 025-212500318-20240403-2024_033_DCM-DE

Remarques générales

A compter du 1^{er} janvier 2023, la ville d'Audincourt applique par anticipation d'instruction budgétaire et comptable M57 pour son budget principal et son budget annexe Santé.

1. Introduction

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID : 025-212500318-20240403-2024_033_DCM-DE



Le Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est tenu au mois de février vous a présenté les contraintes et les perspectives financières pour l'année 2024.

Nos marges de manœuvres sont de plus en plus étroites en raison d'un retour pérenne de l'inflation, de la hausse des dépenses contraintes alors que nos bases fiscales sont moins dynamiques suites aux récentes réformes fiscales et que le niveau de nos dotations est impacté par les choix d'économies budgétaires de l'État.

Cet effet ciseau menace grandement l'équilibre de notre section de fonctionnement. Il intervient également au moment où notre Ville, comme les autres collectivités, est amenée à répondre à des enjeux majeurs : changement climatique, vieillissement de la population, crise du logement, fragilisation de la population fragilisée par la hausse exponentielle des prix et du coût de l'énergie.

Le Budget Primitif 2024, qui vous est présenté, a pour ambition de résoudre ce paradoxe. Il vise un développement harmonieux et réfléchi de notre Ville tout en s'inscrivant dans la durée et en préservant nos marges de manœuvre. Nous continuons de placer l'humain et le bien vivre au cœur de notre politique.

Il repose sur les postulats proposés, discutés et validés lors du Débat d'Orientation Budgétaire :

- **Pas d'augmentation des taux d'imposition de la Ville pour le 28ème année consécutive ;**
- **Maintien des tarifs communaux ;**
- **Maintien de l'enveloppe dédiée aux associations sportives, culturelles et caritatives ;**
- **Recours à l'emprunt limité à 1 million d'euros ;**

En 2023, nous avons refusé les impasses, solutions faciles et transitoires, qui s'offraient à nous. Nous croyons en une ville plus juste, plus accessible, plus solidaire et plus responsable. Nos efforts actuels sont gagnants sur la durée : la hausse de la population au cours de ces dernières années est un excellent encouragement.

En 2024, les principaux efforts porteront sur :

- le développement développement d'un habitat décent : l'OPAH-RU doit encourager à la réhabilitation des logement. La Ville apportera son aide ou sa garantie aux projets d'habitat inclusif avenue Aristide Briand et rue de Dasle. La requalification de la Gare permettra la création de 60 à 80 logements sur ce site grâce au soutien du fonds friches (1,9 M€) ;

- le développement d'une offre de soin pertinente avec le développement du Centre Municipal de Santé mais aussi le soutien aux installations de médecins libéraux ;

- le soutien au commerce local et le renforcement de notre politique de maîtrise du foncier en centre Ville (acquisition et réhabilitation du Café central 42 Grande Rue). La zone des Arbletters, va se moderniser dans les prochains mois ;

- une offre culturelle et sportive est élargie avec l'ouverture du Centre d'Art contemporain et d'un tiers lieu culturel et le développement de l'attractivité du Ph'art. PMA et le Département entreprennent la réhabilitation du COSEC des Vignoles.

- un soutien direct et indirect important au milieu associatif, créateur de lien entre les Audincourtois. L'enveloppe allouée aux subventions est inchangée. La Ville et le CCAS travaillent ensemble pour développer des actions en direction des personnes âgées et accompagner ceux qui en ont le plus besoin.

- le souci d'intégrer le changement climatique dans notre réflexion : ar
écoles et de l'Espérance, passage au LED de l'ensemble de l'éclairage
imperméabilisation de la ville ;

Envoyé en préfecture le 05/04/2024
Reçu en préfecture le 05/04/2024
Publié le
ID : 025-212500318-20240403-2024_033_DCM-DE

Malgré cela, les tarifs municipaux, en particulier les cantines, n'ont pas été revalorisés. Pour la 28ème année consécutive, les taux d'impositions communaux sont inchangés. Le recours à l'emprunt est limité à 1 M€.

Pour tout cela, nous pouvons compter sur le travail des agents municipaux et la recherche permanente de solution innovantes.

2. Équilibre des grandes masses

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID : 025-212500318-20240403-2024_033_DCM-DE



Budget de fonctionnement

	2023	2024
Charges de personnel (budget ressources humaines)	10 322 000,00	10 322 000,00
Charges de fonctionnement et exceptionnelles	6 941 417,00	7 006 042,00
Charges financières (intérêt de la dette)	205 000,00	220 000,00
<i>Total des dépenses de fonctionnement</i>	<i>17 468 417,00</i>	<i>17 548 042,00</i>
Virement à la section d'investissement + amortissement	3 595 334,23	3 668 091,33
Total des dépenses de fonctionnement	21 063 751,23	21 216 133,33

Dotation Etat (DGF, DSU)	2 312 817,00	2 303 601,00
Dotation PMA (compensation, DSC)	5 192 740,00	5 195 110,00
Fiscalité et compensations	6 934 634,00	7 178 639,00
FNGIR et DCRTP	387 546,00	381 394,00
Autres recettes de fonctionnement	4 367 825,00	3 987 615,12
<i>Total des recettes de fonctionnement</i>	<i>19 195 562,00</i>	<i>19 046 359,12</i>
Solde d'exécution reporté	1 868 189,23	2 169 774,21
Total des recettes de fonctionnement	21 063 751,23	21 216 133,33

Budget d'investissement

	2023	2024
Potentiel d'investissement	3 327 240,23	4 668 470,00
Remboursement du capital de la dette	1 525 524,00	1 482 323,00
Autres dépenses	2 195 293,00	2 474 622,33
<i>Total des dépenses d'investissement</i>	<i>7 048 057,23</i>	<i>8 625 415,33</i>
Report restes à réaliser	7 110 426,60	6 010 136,45
Solde d'exécution reporté solde	0,00	0,00
Total des dépenses d'investissement	14 158 483,83	14 635 551,78

FCTVA/TA / amendes de police	617 493,00	824 000,00
Autres	1 813 896,00	3 112 000,00
Emprunt	1 021 324,00	1 021 324,00
Virement de la section de fonctionnement + amortissement	3 595 334,23	3 668 091,33
<i>Total des recettes d'investissement</i>	<i>7 048 047,23</i>	<i>8 625 415,33</i>
Solde d'exécution reporté solde	1 679 464,61	539 527,64
Report restes à réaliser	2 792 325,57	2 473 194,17
Excédent de fonctionnement capitalisé	2 638 646,42	2 997 414,64
Total des recettes d'investissement	14 158 483,83	14 635 551,78

3. Reprise des résultats de l'année 2023

Envoyé en préfecture le 05/04/2024
Reçu en préfecture le 05/04/2024
Publié le
ID : 025-212500318-20240403-2024_033_DCM-DE



Les résultats de clôture de l'exercice 2023 constatés au Compte Administratif sont les suivants :

Excédent de fonctionnement à affecter	5.167.188,85 €
Besoin de financement de la section d'investissement cumulé	- 2.997.414,64 €
Solde	2.169.774,21 €

En application de la délibération d'affectation des résultats conséquence de l'approbation du Compte Administratif 2023, les montants suivants sont inscrits au Budget primitif 2024 :

- 2.997.414,64 € pour couvrir le besoin de financement de la section d'Investissement au compte 1068.
- Inscription de 2.169.774,21 € en excédent de fonctionnement reporté (ligne 002).
- Inscription de 539.527,64 € en solde d'exécution excédentaire de la section d'investissement (ligne 001).

De plus , les restes à réalisés 2023, également constatés au Compte Administratifs, sont également intégrés pour l'équilibre du Budget primitif 2024 :

- en dépenses d'investissement : 6.010.136,45 €
- en recette d'investissement : 2.473.194.17 €

Les principales explications concernant la construction de ce résultat vous ont été fournies lors du débat d'Orientation Budgétaire.

4. Le budget de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 05/04/2024
Reçu en préfecture le 05/04/2024
Publié le
ID : 025-212500318-20240403-2024_033_DCM-DE

1. Dépenses réelles de Fonctionnement 2024 : 17.548.042 €

Pour mémoire 2023: 17.468.417 €

	BP 2023	BP 2024	Evolution
Total des dépenses réelles de fonctionnement	17 468 417	17 548 042	0,46%

La progression des dépenses réelles de fonctionnement est limitée à 0,46 % principalement en raison de la baisse des crédits alloués aux fluides suite aux travaux de rénovation énergétique des bâtiments.

	BP 2023	BP 2024	Evolution
011 CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	5 443 110	5 525 447	1,51%

Les charges générales sont prévues en progression de 1,51 % entre 2023 et 2024. Cette évolution tient compte des éléments suivants :

- Stabilité du coût de l'énergie conjugué à l'impact positif du plan de sobriété et aux travaux d'isolation des bâtiments entrepris depuis 2020 : à titre d'exemple, notre consommation de gaz a diminué de 25 % par rapport à 2021 ; le passage en LED de l'éclairage public couplé avec la coupure de l'éclairage de nuit engendrera à terme une diminution de 60 % des consommations. Ces éléments permettent la diminution des crédits ouverts de 190 K€;
- le maintien à un niveau élevé du montant de l'assurance des bâtiments communaux ;
- une hausse de montant des taxes foncières liée à la revalorisation des bases. Il a été également tenu compte de l'impact du passage de la Teom à la Réomi ;
- une hausse des charges de copropriété suite aux travaux approuvés lors des assemblées générales (30 K€) ;
- les charges liées à l'ouverture du Centre d'Art contemporain (subventionné par PMA voir plus bas);
- la hausse des dépenses liées à Rencontres et Racines (80 K€) pour tenir compte de nouvelles contraintes et des hausses de prix. Elles sont compensées par une hausse des recettes de billetterie ;
- prévision d'une somme à ventiler de 400 K€, si nécessaire, suite à l'impossibilité de recourir aux dépenses imprévues dans l'instruction budgétaire et comptable M 57. Des virements de crédits peuvent être réalisés entre les chapitres réels, dans la limite de 7,50 % des crédits ouverts, sauf pour abonder les charges de personnel (voir délibération spécifique) ;

Dans un contexte d'inflation élevée, les mesures d'économie réalisées en interne, en particulier sur les fluides, permettent de limiter l'évolution de ce chapitre.

	BP 2023	BP 2024	Evolution
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	9 960 000	9 953 250	-0,07%

Conformément aux hypothèses validées lors du Débat d'orientation Budgétaire, l'inscription des crédits au chapitre des charges de personnel est stable par rapport au Budget primitif 2023.

Les principales évolutions correspondent au glissement vieillissement-technicité, à l'impact en année pleine de la hausse de la valeur du point d'indice de la fonction publique de 1,5 % en juillet 2023 et à

l'attribution de 5 points d'indice à tous les agents au 1^{er} janvier 2024 s'appuie sur ces éléments ainsi que sur le niveau des réalisations 2023.

Envoyé en préfecture le 05/04/2024
 Reçu en préfecture le 05/04/2024
 Publié le
 ID : 025-212500318-20240403-2024_033_DCM-DE



	BP 2023	BP 2024	Evolution
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	0	50 000	-%

Les inscriptions figurant dans ce chapitre correspondent au montant des dégrèvements sur la Taxe d'Habitation sur les Locaux Vacants mis à la charge de la Ville. Cette somme a fait l'objet d'une provision d'un montant équivalent en décembre 2023 qui sera reprises dès le Budget Primitif (voir chapitre 78 en recettes).

	BP 2023	BP 2024	Evolution
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 848 007	1 769 345	-4,26%

La participation de la Ville à la politique de Santé (Maison Médicale de Garde et Centre Municipal de Santé) est estimée à 50 K€.

L'enveloppe consacrée aux subventions aux associations demeure inchangée.

Une somme de 43 K€ inscrite en 2023 à ce chapitre a été cette année inscrite en section d'investissement pour permettre la réalisation de différents projets concernant les écoles.

La subvention versée au CCAS est portée à 593.671 € afin de tenir compte de la valorisation du coûts des services communs partagés avec la Ville soit une hausse de 38 K€ (voir délibération spécifique).

	BP 2023	BP 2024	Evolution
66 CHARGES FINANCIÈRES	205 000	220 000	7,32%

Les montants proposés sont conformes à la stratégie présentée dans la délibération cadre autorisant le recours à l'emprunt pour 2024 (2024_003_DCM du 5 février 2024). Ils intègrent le recours à un emprunt d'un million d'euros en cours d'année.

La hausse de la prévision correspond à la prise en compte de la hausse des taux d'intérêt enregistrée depuis 2022.

Pour mémoire, les différents prêts contractés entre 2015 et 2022 avaient des taux variant entre 0,51 % à 1,35 %. En 2023, les deux emprunts que nous avons souscrit avaient un taux de 3,86 %. Les emprunts de la collectivités sont à taux fixe pour 98,67 % d'entre eux.

Les taux fixes obtenus ces dernières années ont été et sont toujours un atout pour notre politique d'investissement.

	BP 2023	BP 2024	Evolution
67 CHARGES SPÉCIFIQUES	12 300	30 000	143,90%

Suite à l'adoption du référentiel M57, ce chapitre ne regroupe plus que les annulations de mandat sur exercice antérieur. De part leur nature, le montant de ces opérations est difficile à évaluer. Le montant 2024 a été réévalué pour tenir compte des besoins constatés lors des exercices précédents.

	BP 2023	BP 2024	Evolution
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0	0	-%

Ce chapitre permet de constater les provisions pour créances douteuses (impayés et les remises gracieuses). Le montant des provisions sera ajusté en cours d'année au vu de l'évolution de la situation

2. Recettes réelles de Fonctionnement 2024 : 19.041.117 €

Pour mémoire 2023 : 19.195.562 €

	BP 2023	BP 2024	Evolution
Total des recettes réelles de fonctionnement	19 195 562	19 041 117	-0,80%

Les principales explications de la diminution de 0,80 % des recettes réelles de fonctionnement sont indiquées ci-dessous.

	BP 2023	BP 2024	Evolution
013 ATTÉNUATIONS DE CHARGES	249 000	240 000	-3,61%

Ce chapitre est toujours difficile à évaluer puisqu'il regroupe les remboursements constatés par le service des Ressources Humaines sur les rémunérations, la sécurité sociale et la prévoyance.

La tendance actuelle incite à une diminution relative de la somme qui sera remboursée à la collectivité du fait de la renégociation de nos contrats.

	BP 2023	BP 2024	Evolution
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 100 341	1 147 250	4,26%

Les recettes constatées à ce chapitre sont principalement liées aux manifestations organisées par la Ville. Concernant Rencontres et Racines, la prévision est celle d'une année normale tout en restant prudente. Suite à l'adoption de la solution cashless, les recettes liées à la gestion des buvettes de Rencontres et Racines est désormais comptabilisée au chapitre 75.

Enfin, la valorisation des charges locatives et de personnel reversées par le Budget Annexe santé est évaluée à 102 K€ (voir délibération spécifique pour le cadre de calcul).

	BP 2023	BP 2024	Evolution
73 IMPÔTS ET TAXES	5 457 255	5 459 625	0,04%
731 FISCALITÉ LOCALE	7 144 265	7 484 815	4,77%

Les Attributions de Compensation et la dotation de Solidarité communautaire versées par Pays de Montbéliard Agglomération sont évaluées de manière stable.

Les autres ressources fiscales ont été considérées comme stables.

Le produit de la fiscalité directe locale représente plus du tiers des recettes réelles de fonctionnement de la commune. La forte inflation observée depuis 2022 a conduit à une revalorisation des bases par la Loi de Finances de 3,9 %. Les bases provisoires communiquées par la DGFIP (état 1259) font état d'une progression moindre (3,4 %) liées un dynamisme moindre des bases locatives des locaux commerciaux et à l'importance des bases exonérées (bailleurs sociaux notamment).

Dans le contexte difficile actuel, **le choix de la poursuite de la politique de stabilité des taux d'imposition, en vigueur depuis 1996, est maintenu.** (voir délibération spécifique).

74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

3 855 567

3 874 917



Les dotations et les participations sont prévues en légère hausse en 2024, malgré la fin de la suspension de l'écrêtement s'appliquant à la Dotation forfaitaire.

La participation de la CAF est revue à la baisse afin de tenir compte de la mise en place de la Convention Territoriale Globale : certaines sommes seront versées directement aux structures. Il reste quelques incertitudes sur ce nouveau dispositif.

Les prévisions comprennent également la subvention versée par PMA pour le Centre d'Art contemporain (Montbéliard, capitale française de la Culture) pour 50 K€.

Les participations de l'ANAH et de la Banque des Territoires pour l'animation de l'OPAH-RU sont estimées avec prudence à 46 K€ (part fixe).

	BP 2023	BP 2024	Evolution
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 389 134	784 510	-43,53%

Ce chapitre retrace notamment les revenus des immeubles de la collectivité et du marché couvert. A cela s'ajoutent les certificats d'économie d'énergie (C2E) pour le Gymnase l'Espérance (10 K€). La différence avec l'année 2023 correspond à l'inscription du remboursement d'assurance suite au sinistre Saint-Exupéry (540 K€).

	BP 2023	BP 2024	Evolution
77 PRODUITS SPECIFIQUES	0	0	-%

Ce chapitre ne constate plus désormais que les prévisions concernant les annulations de mandats sur exercice antérieur. Aucune prévision n'est envisagée.

	BP 2023	BP 2024	Evolution
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0	50 000	-%

Il est prévu de reprendre en intégralité la provision constituée en 2023 pour le contentieux lié à la Taxe d'Habitation sur les Locaux Vacants (voir délibération spécifique).

5. Présentation simplifiée du budget de par pôle de compétences

1. Pôle Ressources humaines

	Dépenses	Recettes
Personnel	9 953 250,00	240 000,00
Charges à caractère général	50 000,00	6 059,00
Assemblées locales	225 000,00	0,00
Amicale du personnel	87 500,00	0,00
Divers	6 250,00	0,00
Total Ressources Humaines	10 322 000,00	246 059,00
<i>Pour mémoire 2023</i>	<i>10 322 000,00</i>	<i>250 000,00</i>

2. Pôle Enfance, Éducation, Jeunesse

201- Services communs		
211- Écoles maternelles		
212- Écoles primaires		
281- Hébergement et restauration scolaire	117 900,00	20 000,00
282- Sport scolaire	17 000,00	0,00
288- Accueil périscolaire	201 050,00	412 000,00
331- Centre de loisirs (Francas)	138 000,00	0,00
4221- Crèche familiale	2 000,00	254 000,00
4221- Halte garderie	3 700,00	75 000,00
4222- Cité de l'enfant	4 240,00	297 000,00
52- Contrat de ville Enseignement (Réussir ensemble + Francas)	92 450,00	74 000,00
Sous total A3 Éducation Enfance	709 740,00	1 132 000,00
<i>Pour mémoire 2023</i>	748 270,00	1 154 300,00

	Dépenses	Recettes
338- MJC et Escapade	150 500,00	3 000,00
348- Vie sociale et Citoyenne	10 000,00	0,00
52- Contrat de Ville	82 500,00	0,00
Sous total D3 Jeunesse	243 000,00	3 000,00
<i>Pour mémoire 2023</i>	223 000,00	0,00

TOTAL	952 740,00	1 135 000,00
<i>Pour mémoire 2023</i>	971 270,00	1 154 300,00

3. Pôle Culture et Manifestations

	Dépenses	Recettes
020- Services communs	2 150,00	0,00
30- Services communs	0,00	0,00
311- Salon des vins	8 250,00	16 500,00
311- Activités culturelles	63 350,00	28 600,00
311- Fête de la BD	50 000,00	43 475,00
311- Rencontres et Racines	786 980,00	684 000,00
311- Campagne à la Ville	43 000,00	39 500,00
313- Bibliothèque	34 500,00	0,00
314- Centre d'Art contemporain	45 000,00	52 000,00
316- Harmonie municipale	51 210,00	0,00
Total A4 Culture et Manifestations	1 084 440,00	864 075,00
<i>Pour mémoire 2023</i>	936 910,00	743 000,00

Les prévisions budgétaires des manifestations s'entendent hors frais de personnel.
 Les prévisions budgétaires concernant Rencontres et Racines sont présentées hors taxe.

4. Pôle d'Interventions Techniques

A61- Achats -Magasin	1 050 000,00	0,00	Envoyé en préfecture le 05/04/2024
B3- Gardiennage	333 150,00	14 800,00	Reçu en préfecture le 05/04/2024
B7- Interventions bâtiments	150 000,00	0,00	Publié le 142 000,00
B8- Énergie bâtiments	85 000,00	0,00	ID : 025-212500318-20240403-2024_033_DCM-DE
C1- Interventions voirie et forêt			
C2- Énergie voirie			
V1- Intervention véhicules			
Total Pôle d'intervention technique	2 105 150,00	24 800,00	
<i>Pour mémoire 2023</i>	<i>2 276 000,00</i>	<i>41 000,00</i>	

5. Pôle Communication

	Dépenses	Recettes
Frais généraux	57 040,00	18 000,00
Manifestations	55 536,00	0,00
314- Centre d'Art contemporain	15 000,00	0,00
Total Pôle Communication	127 576,00	18 000,00
<i>Pour mémoire 2023</i>	<i>103 000,00</i>	<i>15 000,00</i>

6. Pôle Finances Commande Publique

	Dépenses	Recettes
020- Frais généraux	51 400,00	0,00
023- Fêtes et cérémonies	53 600,00	0,00
Carburant	75 000,00	0,00
Total Pôle Finances Commande publique	180 000,00	0,00
<i>Pour mémoire 2023</i>	<i>168 500,00</i>	<i>0,00</i>

7. Pôle Accueil Sécurité Ressources Communes Informatique, Sports et Vie Associative

	Dépenses	Recettes
Informatique	198 100,00	0,00
Télécommunications	66 600,00	0,00
Ressources communes	69 191,00	72 300,00
Documentation juridique	36 000,00	0,00
Cimetière	7 500,00	35 000,00
Sécurité publique	12 700,00	33 500,00
Droits de voirie – Fête foraine	38 500,00	25 000,00
Marchés extérieurs	14 000,00	50 600,00
Assurances / sinistres / cautions	264 100,00	0,00
Total Pôle Accueil, Sécurité, Ressources communes, Informatique	700 691,00	216 400,00
<i>Pour mémoire 2023</i>	<i>722 790,00</i>	<i>258 500,00</i>

	Dépenses	Recettes
023- Fêtes et cérémonies	14 560,00	0,00
024- Aide aux associations	6 300,00	0,00
30- Culture Foyer municipal	0,00	4 700,00
321- Gymnases	0,00	98 500,00
326- Manifestations sportives	84 500,00	0,00
Sous total A2 Sports	105 360,00	103 200,00
<i>Pour mémoire 2023</i>	<i>105 360,00</i>	<i>102 000,00</i>
TOTAL	806 051,00	319 600,00
<i>Pour mémoire 2023</i>	<i>828 150,00</i>	<i>360 500,00</i>

8. Pôle Développement Urbain Urbanisme Développement Durable

	Dépenses	Recettes
Économie / loyers	30 000,00	412 600,00
Locations	100 000,00	91 200,00
Urbanisme / Environnement	78 700,00	0,00
OPAH-RU	157 000,00	46 000,00
Taxe Foncière, Taxe d'habitation, THLV, REOMI	250 000,00	0,00
Total Pôle Développement urbain, Urbanisme, Développement durable	615 700,00	549 800,00
<i>Pour mémoire 2023</i>	<i>569 500,00</i>	<i>533 800,00</i>

9. Finances

Impôts et Compensations			Envoyé en préfecture le 05/04/2024
Charges financières			Reçu en préfecture le 05/04/2024
Dépenses à ventiler			Publié le 22/04/2024
Attributions de compensation et DSC PMA	0,00	5 195 110,00	ID : 025-212500318-20240403-2024_033_DCM-DE
Dotation forfaitaire (DGF)	0,00	898 000,00	
Dotation de Solidarité Urbaine (DSU)	0,00	1 405 601,00	
Autres recettes fiscales	0,00	861 482,00	
Subvention CCAS	593 671,00	38 335,00	
FCTVA	0,00	27 687,00	
Budget annexe santé	49 740,00	102 000,00	
Autres	40 974,00	205 634,12	
Total Finances	1 354 385,00	15 883 783,12	
<i>Pour mémoire 2023</i>	<i>1 293 087,00</i>	<i>16 097 962,00</i>	

10. Récapitulatif du budget de fonctionnement

	Dépenses	Recettes
Pôle Ressources Humaines	10 322 000,00	246 059,00
Pôle Enfance, Éducation, Jeunesse	952 740,00	1 135 000,00
Pôle Culture et Manifestations	1 084 440,00	864 075,00
Pôle Interventions Techniques	2 105 150,00	24 800,00
Pôle Communication	127 576,00	18 000,00
Pôle Finances et Commande publique	180 000,00	0,00
Pôle Accueil, Sécurité, Ressources communes, Informatique, Sport et Vie associative	806 051,00	319 600,00
Pôle Développement urbain, Urbanisme, Développement durable	615 700,00	549 800,00
Finances	1 354 385,00	15 883 783,12
Virement à la Section d'Investissement + amortissements	3 668 091,33	0,00
Résultats et reprises de subventions	0,00	2 175 016,21
TOTAL	21 216 133,33	21 216 133,33

6. Présentation simplifiée du budget d'investissement

Potentiel d'investissement 2024 : **4.668.470 €**

*Pour mémoire : Potentiel d'investissement 2023 : 3.327.240,23 €
auquel ajoutent le reversement du Fonds friches pour 1.985.293 € et
la participation de la Ville au déficit de l'opération d'aménagement de la Gare*

A ce potentiel d'investissement s'ajoutent des écritures d'ordre nécessaires afin :

- de constater la valorisation de la donation Patt suite à la signature de l'acte fin décembre 2023 pour 1.861.500 € ;
- de constater la remise des terrains à Territoire 25 dans le cadre de l'aménagement du secteur de la Gare pour 400.000 € ;
- une reprise de subvention d'investissement pour 5.242 €

Récapitulatif du budget d'investissement

	Dépenses	Recettes
Potentiel d'investissement	4 668 470,00	0,00
Dépenses à ventiler	167 880,00	0,00
FCTVA – TLE – Amendes de police	0,00	824 000,00
Dette (Chapitre 16)	1 482 323,00	1 021 324,00
Cession	0,00	645 000,00
Autres	2 306 742,33	2 467 000,00
Sous-total	8 625 415,33	4 957 324,00

Virement de la section de fonctionnement + Amortissements	0,00	3 668 091,33
Reports – restes à réaliser	6 010 136,45	2 473 194,17
Solde d'exécution capitalisé	0,00	539 527,64
Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00	2 997 414,64
Total	14 635 551,78	14 635 551,78

Potentiel d'investissement**Proposition
dépenses****Proposition
recettes****GRANDS PROJETS – dossiers pluriannuels** 2 234 000 335 000

Transition écologique	870 000	105 000
Dernière tranche Éclairage Public	420 000	105 000
Place du marché	450 000	0

Sécurité	250 000	62 500
Alarmes attentats	100 000	0
Vidéoprotection Champs-Montants, Site Lucine (CMS et médecine de garde)	150 000	62 500

Aménagement urbain	1 114 000	0
Démolitions de bâtiments et agencements de terrains (dont Bar central, Peter Pan et rue de Dasle)	350 000	0
Avenue Jean Jaurès et Grande Rue jusqu'à Avenue de la Gare	346 000	0
Divers travaux (révision des prix écoles et Saint-Ex de prix, aménagement extérieur Saint-Ex)	300 000	0
Participation concession Gare	118 000	0

PATRIMOINE COMMUNAL 1 759 970

Bâtiments PIT	185 000	0
Travaux de chauffage	70 000	0
Divers Bâtiments	115 000	0

Bâtiments BE	218 000	0
Dont		
Toiture local illumination de Noël	70 000	0
5 rue Pasteur : isolation phonique	35 000	0
Aménagement locaux rue de Seloncourt	30 000	0
Aménagement Marché Couvert	25 000	0
Travaux sur bâtiments industriels et commerciaux	23 000	0
Recherche d'amiante sur bâtiments communaux	20 000	0
Lucine : climatisation du 2ème étage	15 000	0

Bâtiments scolaires et périscolaires

101 500

0

Dont

Luminaires des écoles LED isolées (hors programme)	50 000	0
Toit école élémentaire des Autos	27 000	0

Équipements sportifs

73 000

8 000

Éclairage stade cantons	65 000	8 000
Raccordement eau cuve	8 000	0

Travaux Voirie PIT

107 000

0

Dont

Diagnostics divers	21 000	0
Jeux et mobilier urbain	12 000	0
Travaux en forêt	10 000	0
Coffret électrique pour la fête foraine	8 000	0
Autres travaux	56 000	0

Travaux Voirie BE

537 470

0

Dont

Travaux sur la voirie communale	271 970	0
Aménagement de quartier	110 000	0
Parking église des forges	70 000	0
Rue de Dasle	40 000	0
Projet piste cyclable	30 000	0
Reprise de 39 concessions dans les cimetières	15 500	0

Urbanisme

538 000

352 400

Cessions	0	352 400
Crédits d'acquisition immobilière dont 42 Grande rue (avec frais de notaire)	518 000	0
Frais de géomètre enveloppe 2024	20 000	0

FONCTIONNEMENT DES SERVICES

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

0

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le



ID : 025-212500318-20240403-2024_033_DCM-DE

Informatique

Projet Cybersécurité : changement des serveurs et du logiciel de messagerie	170 500	0
Matériel informatique et de téléphonie	16 000	0
Refonte du site internet de la ville	15 000	0

Achats**273 000 0**

Enveloppe achats	120 000	0
Centre d'éveil (équipement)	20 000	0
Saint-Exupéry crèche (équipement)	70 000	0
Écoles (Projet informatique et travaux sur les bâtiments)	63 000	0

Véhicules**200 000 0****Total investissement****4 668 470****695 400**

7. Suivi pluriannuel des programmes

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID : 025-212500318-20240403-2024_033_DCM-DE



Travaux de transition énergétique - Écoles

Année	Opérations	Entreprises	Coût en € TTC
2020	Étude de programmation Écoles	GILBERT BELEY	5 400,00
2021-2022	Marché de maîtrise d'œuvre	GILBERT BELEY	328 275,00
2021 -2022	Tranches affermies 2021- Écoles Brassens 1- Brassens 2- Kergomard – Sur les vignes	Divers titulaires	2 272 563,78
2022	Tranches affermies 2022 Autos, Forges, Edme, Prévert	Divers titulaires	2 550 158,58
2023	Révisions de prix et avenants	Divers titulaires	366 815,93
		Total	5 523 213,29
	Proposition BP 2024 Révisions de prix		100 000,00
		TOTAL	5 623 213,29

Travaux – Centre Saint Exupéry

Année	Opérations	Entreprises	Coût en € TTC
2020	2020 Étude de faisabilité pour la réhabilitation du Centre Saint Exupéry après incendie	GILBERT BELEY	5 400,00
2021	Marché de maîtrise d'œuvre	GILBERT BELEY	145 620,00
2021 - 2022	Travaux	Diverses entreprises	1 849 793,28
2023	Travaux et révisions de prix	Diverses entreprises	14 134,55
		Total	2 014 947,83
	Proposition BP 2024 Révisions de prix		200 000,00
		TOTAL	2 214 947,83

Travaux de transition énergétique – Gymnase Espérance

Année	Opérations	Entreprises	Coût en € TTC
2020	Étude de programmation Gymnase Espérance	GILBERT BELEY	3 600,00
2021 – 2022	Marché de maîtrise d'œuvre	GILBERT BELEY	52 446,00
2021 - 2022	Travaux	Diverses entreprises	675 819,09
2023	Révisions de prix	Divers entreprises	62 712,31
TOTAL			794 577,40

Concession aménagement – Secteur Gare

Année	Opérations	Entreprises	Coût en € TTC
2021	Études de faisabilité	Divers cabinets	115 731,17
2021	Notification de la subvention au titre du fonds friches	État	-1 867 293,00
2023	Reversement fonds friches Participation au déficit prévisionnel de l'opération	Territoire 25	1 867 293,00 118 000,00
Total			233 731,17
	Proposition BP 2024 Participation au déficit prévisionnel de l'opération		118 000,00
TOTAL			351 731,17

OPAH-RU

	Étude pré- opérationnelle	Animation	Frais annexes	Subventions	Total
	Marché 2019-19 Villes Vivantes	Marché 2020-20 Urbanis			
Dépenses 2019	17 844	0	0	0	17 844
Dépenses 2020	13 518	0	0	0	13 518
Dépenses 2021	31 549	17 265	0	0	48 814
Dépenses 2022	0	68 390	503	36 838	105 730
Dépenses 2023	0	112 381	127	17 298	129 806
BP 2024	0	117 000	0	40 000	157 000
TOTAL DÉPENSES	62 911	315 036	630	94 136	472 713
Recettes 2022	26 213	14 497			40 710
Recettes 2023	0	87 000			87 000
BP 2024	0	46 000			46 000
TOTAL RECETTES	26 213	147 497	0	0	329 906

8. Budget annexe « Politique de Santé »

La reprise des résultats 2023

Les résultats de clôture de l'exercice 2023 constatés au Compte Administratif sont les suivants :

Excédent de fonctionnement à affecter	102.039,25 €
Besoin de financement de la section d'investissement cumulé	3.437,80 €
Solde	105.447,05 €

En application de la délibération d'affectation des résultats conséquence de l'approbation du Compte Administratif 2023, les montants suivants sont inscrits au Budget primitif 2023 :

- pas de besoin de financement à couvrir en section d'Investissement au compte 1068.
- Inscription de 102.039,25 € en excédent de fonctionnement reporté (ligne 002).
- Inscription de 18.068,92 € en solde d'exécution déficitaire de la section d'investissement (ligne 001).

De plus, les restes à réalisés 2023, également constatés au Compte Administratifs, sont également intégrés pour l'équilibre du Budget primitif 2024 :

- en dépenses d'investissement : 14.631,12 €
- en recette d'investissement : 0,00 €

La section de fonctionnement

a) Ventilation par chapitre

	BP 2024	Evolution
011 CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	125 000,00	13,67%
<i>Dont mutualisation (montant reversé au Budget principal)</i>	<i>53 000,00</i>	<i>8,16%</i>
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS	488 000,00	24,81%
<i>Dont mutualisation (montant reversé au Budget principal)</i>	<i>49 000,00</i>	<i>8,89%</i>
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 000,00	-40,00%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	616 000,00	21,75%
68 AMORTISSEMENTS	22 500,00	17,19%
Total des dépenses de fonctionnement	638 500,00	21,58%
Recettes		
	BP 2024	Evolution
013 ATTÉNUATIONS DE CHARGES	0,00	-
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	334 109,75	-62,38%
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	152 611,00	-48,55%
75 PARTICIPATION DE LA VILLE A LA POLITIQUE DE SANTÉ	49 740	243,22%
Total des recettes réelles de fonctionnement	536 460,75	-48,96%
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT	102 039,25	155,72%
Total des recettes de fonctionnement	638 500,00	21,58%

b) Ventilation par activités

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

BP 2023

Publié le 2024

SLO
Evolution

ID : 025-212500318-20240403-2024_033_DCM-DE

MÉDECINE DE GARDE	116 500,00	121 826,00	4,57%
<i>Dont mutualisation moyen (montant reversé au Budget principal)</i>	20 500,00	21 500,00	4,88%
<i>Dont mutualisation personnel (montant reversé au Budget principal)</i>	24 000,00	27 500,00	14,58%
CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ	389 468,00	494 174,00	26,88%
<i>Dont mutualisation moyen (montant reversé au Budget principal)</i>	28 500,00	31 500,00	10,53%
<i>Dont mutualisation personnel (montant reversé au Budget principal)</i>	21 000,00	21 500,00	2,38%
AMORTISSEMENTS	19 200,00	22 500,00	17,19%
Total des dépenses de fonctionnement	525 168,00	638 500,00	21,58%

	BP 2023	BP 2024	Evolution
MÉDECINE DE GARDE	115 868,00	121 805,00	5,12%
<i>Dont participation versée par la Ville d'Audincourt</i>	13 803,00	19 740,00	43,01%
CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ	369 397,22	414 655,75	12,25%
<i>Dont participation versée par la Ville d'Audincourt</i>	92 938,00	30 000,00	-67,72%
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT	39 902,78	102 039,25	155,72%
Total des recettes réelles de fonctionnement	525 168,00	638 500,00	21,58%

Les dépenses et les recettes réelles de fonctionnement de la Maison Médicale de Garde sont fondées sur les réalisations 2023 avec l'ajustement prévisionnel des flux de mutualisation avec le Budget principal. Le montant de la subvention de fonctionnement de l'ARS n'est pas encore connu : il est reconduit sur la base du montant perçu en 2022 et 2023.

L'activité du Centre Municipal de Santé est financé par la facturation des frais médicaux aux patients. La prévision de recette est prudente. Elle intègre la hausse de la tarification des actes. La présence du nouveau médecin doit permettre dans un premier temps de mieux répartir la charge de patientèle entre les praticiens et de réduire les délais d'attente. Ces recettes sont complétées par la « subvention Teulade » pour 25 K€, qui correspond au remboursement d'une partie des charges patronales sur les salaires des médecins. Le montant de la Rémunération sur Objectifs de Santé Publique (ROSP) est évalué à .25 K€ Les charges ont été inscrites sur la base de trois médecins exerçant actuellement (2,6 ETP). Comme pour la Maison médicale de garde, les flux de mutualisation ont été actualisés.

La section d'investissement

Les investissements réalisés en 2022 ont permis l'équipement complet des quatre cabinets médicaux . Les crédits ouverts en 2023 ont permis de le compléter en fonction des besoins. En 2024, il est prévu d'améliorer la sécurisation des locaux en les reliant au réseau de vidéoprotection de la Ville et d'améliorer la climatisation des locaux.

	2023		2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Équipement des locaux	19 200,00	0,00	38 432,80	0,00
FCTVA	0,00	0,00	0,00	12 495,00
Sous-total	19 200,00	0,00	38 432,80	12 495,00
Virement de la section de fonctionnement + Amortissements	0,00	19 200,00	0,00	22 500,00
Reports – restes à réaliser	2 044,00	0,00	14 631,12	0,00
Solde d'exécution capitalisé	78 540,76	0,00	0,00	18 068,92
Excédent de fonctionnement capitalisé		80 584,76	0,00	0,00
Total	99 784,76	99 784,76	53 063,92	53 063,92